



Fiche terminologique n°128

TERME ÉTUDIÉ : **portfolio**

VARIANTES ORTHOGRAPHIQUES :

SYNONYMES :

TERMES DÉCONSEILLÉS :

DOMAINES : éducation élémentaire et secondaire; éducation postsecondaire : théories et méthodes pédagogiques

DÉFINITION : "... a purposeful collection of student work that exhibits the student's efforts, progress and achievements in one or more areas [and] must include student participation in selecting contents, the criteria for selection, the criteria for judging merit, and evidence of student self-reflection."

CONTEXTE : "The portfolio is separate and different from the students' cumulative folder. Scores and other cumulative folder information are held in central depositories and should be included in a portfolio only if they take on new meaning within the context of other exhibits found there."

TERME ÉTUDIÉ : **portfolio**

VARIANTES ORTHOGRAPHIQUES :

SYNONYMES :

TERMES DÉCONSEILLÉS :

DÉFINITION : «Dossier complet de formation comprenant les preuves d'apprentissages acquis par expérience de travail ou de vie ou par cheminement scolaire [...]»

CONTEXTE : 1. «On y passe en revue les différents éléments utiles à l'élaboration du portfolio : l'autobiographie, le curriculum vitae, l'identification des apprentissages réalisés, l'agencement des apprentissages identifiés, les pièces justificatives et la présentation physique du portfolio.»

2. « Le portfolio est donc un dossier personnel, documenté et systématique, constitué pour reconnaître personnellement. »

JUSTIFICATION : Selon les ouvrages de langue, le terme «portfolio» est réservé au domaine de l'art et désigne une sélection de pièces produites par un artiste ou un photographe, réunies sous emboîtement ou dans un étui. La notion à l'étude est apparentée, en ce sens qu'il s'agit d'un ensemble de «pièces justificatives» des acquis d'un individu.

Le Réseau estime donc justifiable d'étendre le sens du mot «portfolio» de manière à appliquer celui-ci au contexte de l'éducation. Par conséquent, le Réseau recommande le terme «portfolio».

DATE DE RÉDACTION : août 1991